



# CHARTRE

LU DOTHEQUE D'AIZENAY



2021



La ludothèque est un lieu culturel et ludique, ouvert à tous. Le fonctionnement est géré par des bénévoles ainsi qu'une salariée.

# 1. OUVERTURES ET FERMETURES DE LA LUDOTHEQUE



## JOURS D'OUVERTURE DE LA LUDOTHEQUE :

Mercredis de 10h à 12h et de 15h00 à 18h30

Vendredis de 16h30 à 18h30

(de 14h30 à 18h30 lors des vacances scolaires)

Samedis de 10h30 à 12h30

**Les horaires peuvent être modifiés en fonction de l'évolution du protocole sanitaire.**

## FERMETURES DE LA LUDOTHEQUE :

La ludothèque ferme, généralement, ses portes une semaine lors des vacances de fin d'année ainsi qu'un mois durant l'été.

# 2. EMPRUNT



## 2.1. Durée d'emprunt

Les jeux sont prêtés pour une durée maximale de **3 semaines** et dans la limite de **3 jeux par famille**. Vous pouvez prolonger pour une durée de **21 jours maximum** les jeux empruntés **par mail, par téléphone ou directement à la ludothèque lors des permanences**. Le prêt peut être renouvelé une fois.

## 2.2. L'emprunt et les jeux

Les jeux sont contrôlés à chaque retour. Ils sont alors mis en rayon complet (fiche dans la boîte pour le garantir). Néanmoins, c'est à **l'adhérent de vérifier le jeu et d'être garant du jeu à son départ**. Si cela n'est pas le cas, n'hésitez pas à nous contacter dans la journée du prêt, par mail, par téléphone ou directement à la ludothèque.

## 2.3. Retards

Les emprunteurs s'engagent à remettre le jeu dans le temps imparti de 3 semaines. Lors d'un retard et sans contact de votre part, un courrier vous sera envoyé à votre domicile. Vous aurez alors **15 jours pour nous les retourner**. Si cela n'est pas le cas, nous vous enverrons un second courrier de rappel. En vain et ce sous **7 jours**, le chèque de caution de 50 euros sera encaissé.



## 2.4. Pièces manquantes

Il est rappelé que les emprunteurs sont tenus de restituer le jeu et son emballage en bon état et les éléments rangés.

Si une ou des pièces manquent, le jeu sera en attente et vous aurez un délai **d'1 mois** pour retrouver, racheter le ou les pièces manquantes. Nous sommes en mesure de vous communiquer « la marche à suivre » par mail.

Si dans le délai imparti, le jeu est toujours incomplet, deux solutions :

- Nous serons dans l'obligation d'encaisser votre chèque de caution
- Ou bien, vous vous engagez à racheter un jeu similaire ou semblable – dans ce cas, le jeu avec la pièce manquante vous sera donné.

## 3. JEU SUR PLACE

Les enfants demeurent sous la responsabilité de leurs parents, la ludothèque n'est en aucun cas un mode de garde. **Les enfants de moins de 12 ans ne seront pas admis sans adulte pour les accompagner.**

La ludothèque est un lieu de détente, pour cela chacun doit veiller au respect des autres, ainsi que des permanents et bénévoles.

Pour des raisons compréhensibles de propreté, il n'est pas admis de manger ou boire dans l'espace de jeu (en dehors des activités proposées par la ludothèque).

Les jeux extérieurs (vélos...) ne sont pas à utiliser dans la ludothèque.

Lorsque vous prenez un jeu ou jouet pour jouer sur place, il devra être placé sur le chariot au niveau de l'accueil afin que nous puissions le vérifier.

**Le jeu sur place peut être supprimé en fonction de l'évolution du protocole sanitaire.**



## 4. MALLES ET JEUX EN BOIS

La ludothèque propose :

- des malles à thèmes (dans tous les sens; cirque et jeux de coopération). La location est **au tarif de 5 euros** en plus de l'adhésion, pour une durée d'une semaine. Celles-ci devront être réservées en amont.
- Des jeux en bois. Vous pouvez les emprunter pour une semaine, sous réservation. Cette location est au tarif de **5 euros par jeu** loué en plus de l'adhésion. Un classeur avec tous les jeux en bois à louer est mis à votre disposition.

## 5. LES ANIMATIONS

La ludothèque propose des animations tout au long de l'année :

**DES ANIMATIONS DURANT LES VACANCES SCOLAIRES** pour les enfants comme pour les adultes. Le planning des activités du Centre Social Mosaïque et de la ludothèque sera envoyé par mail ou par courrier selon votre volonté. Les activités sont, de temps à autre, sur inscription.

### DES MANIFESTATIONS

Nous proposons aussi plusieurs manifestations telles qu'un jeu grandeur nature (en septembre - tous les 2 ans), la bourse aux jouets (en octobre), la fête du jeu (en mai)...

### DES SOIRÉES JEUX

A chaque soirée, une thématique ! Venez entre amis, familles, tester de nouveaux jeux !

**Les manifestations peuvent être annulées en fonction de l'évolution du protocole sanitaire.**

## 6. TARIF FAMILLE

Pour pouvoir bénéficier de ce service, y compris le jeu sur place sans emprunt, vous devez avoir acquitté la cotisation annuelle familiale de **10 €uros** pour la ludothèque + **10 €uros** pour Mosaïque (soit un total de **20 €uros**) ainsi qu'une caution de **50 €uros** à l'ordre de Mosaïque. Ce chèque de caution n'est pas encaissé (sauf en cas de litige).

En adhérant à la ludothèque, vous déclarez avoir pris connaissance de cette charte d'engagement et la respecter. En cas de non respect de la charte, la ludothèque se donne le droit de ne pas reconduire votre adhésion.



### CENTRE SOCIAL ASSOCIATIF ET FAMILIAL MOSAIQUE

1, rue Monseigneur Gendreau - 85190 AIZENAY

02 51 48 31 78

<http://centresocialmosaique.fr>

<https://www.facebook.com/Centre-social-associatif-et-familial-Mosaïque-dAizenay>



### LUDOTHEQUE D'AIZENAY - Espace Villeneuve

5, rue Malpartida de Caceres - 85190 AIZENAY

02 51 06 55 96

[flora.gilbert@centresocialmosaique.fr](mailto:flora.gilbert@centresocialmosaique.fr)